



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Congrès annuel de la relève agricole :  
La FRAQ se dote d'un conseil d'administration paritaire pour ses 40 ans**

**Québec, le mardi 8 mars 2022** – Le 4 mars dernier a eu lieu le 40<sup>e</sup> congrès annuel de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) en formule 100% virtuelle.

En cette journée des droits des femmes, la FRAQ est fière d'annoncer que son conseil d'administration atteint la parité avec 7 administratrices et 6 administrateurs. La représentation des femmes, particulièrement dans le milieu agricole, est un enjeu central afin d'assurer une diversité des voix dans nos lieux décisionnels. La relève agricole est fière de prendre une part active dans la marche pour une plus grande présence des femmes dans le milieu agricole. De plus, madame Julie Bissonnette a été réélue pour un troisième mandat à titre de présidente de la Fédération.

« La FRAQ fête ses 40 ans, moi ça me remplit de fierté. Quand je pense à tout ce que la FRAQ a fait depuis 40 ans. Nous avons de quoi être fiers de notre organisation. Une qualité commune rassemble tous les jeunes impliqués à la FRAQ depuis toutes ces années et c'est la passion. » -*Julie Bissonnette, présidente de la Fédération de la relève agricole du Québec*

Le congrès a été l'occasion de mettre en valeur les jeunes de la relève qui s'impliquent au quotidien pour valoriser la profession agricole et défendre les intérêts des agriculteurs et agricultrices de demain. Les bourses d'études de la Financière agricole du Québec visent à soutenir les études et le démarrage d'entreprises agricoles pour des jeunes du niveau professionnel, collégial et universitaire. Nous avons reçu un total de 19 candidatures, tous autant épatantes les unes que les autres : des retours aux études, des changements de carrière, des jeunes hors du domaine qui plongent en agriculture. Cette année, la bourse du niveau professionnel a été octroyée à Vincent Masse Gaudette de Montérégie Est, la bourse du niveau collégial a été remise à Caroline Chénier d'Outaouais Laurentides et finalement, celle du niveau universitaire a été remise à Anne-Marie Roy de Chaudière-Appalaches.

Le prix distinction Stéphane Deslauriers est remis à un membre actif de la FRAQ qui s'est distingué par son implication au sein du mouvement de la relève agricole du Québec. Cette année le prix a été remis à Jonathan Bergeron de la relève du Bas-Saint-Laurent. De plus, le prix de la relève est remis à un organisme, une personne ou un intervenant qui a su, à l'échelle provinciale, placer la relève agricole et l'établissement au cœur de ses priorités d'actions. Le récipiendaire cette année est le Sénateur Éric Forest qui a travaillé activement à l'adoption du projet de loi C-208 pour mettre fin à l'iniquité fiscale dans les transferts de fermes apparentées et non apparentées.

Lors du congrès la FRAQ, les membres ont unanimement réitéré leur appui à un financement national d'ARTERRE, le service de maillage pour l'établissement en agriculture des jeunes de la relève. De plus, les

membres ont également voté en faveur de la mise en place de programmes pour la valorisation et la remise en culture des terres en friches et la création d'incitatifs fiscaux pour l'achat local d'aliments par les consommateurs et les entreprises.

Soulignons finalement la présence de madame Marie-Claude Bibeau, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, et monsieur André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation au Québec. Dans une formule panel, les deux ministres ont pu échanger ensemble des relations interprovinciales dans les dossiers agricoles, de nouveaux programmes encourageant des pratiques agroenvironnementales et de la place de la relève dans le prochain cadre stratégique agricole.

La Fédération de la relève agricole tient à remercier ces partenaires soit la Financière agricole du Québec, Sollio Agriculture, Desjardins, le Fonds d'investissement de la relève agricole, la Fondation de la famille agricole et Financement agricole Canada, sans qui l'évènement n'aurait pu être possible.

### **À propos de la Fédération de la relève agricole du Québec**

Depuis sa fondation en 1982, la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) a contribué à améliorer les conditions de démarrage et de transfert d'entreprises pour les jeunes agriculteurs et agricultrices d'ici. Les actions posées par la FRAQ s'inscrivent dans une volonté de représenter les jeunes entrepreneurs et entrepreneurs agricoles dans les lieux de décision, de défendre leurs intérêts lorsque la situation l'exige et de valoriser la profession agricole.

La FRAQ est affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA), et regroupe près de 2000 membres de 16 à 39 ans qui gravitent dans le milieu de l'agriculture et l'adhésion est volontaire. Aujourd'hui, la FRAQ compte 13 syndicats régionaux établis sur l'ensemble du territoire du Québec.

#### **Source :**

Véronique Simard Brochu,  
Coordonnatrices aux affaires publiques et relations médias  
Fédération de la relève agricole du Québec  
579.999.0445  
[vsimard-brochu@upa.qc.ca](mailto:vsimard-brochu@upa.qc.ca)